



Tél. 031 327 17 09  
Fax 031 327 17 08  
www.bdo.ch

BDO SA  
Hodlerstrasse 5  
3001 Berne

A l'Assemblée générale des membres d'

## **Amnesty International - Section Suisse**

Speichergasse 33  
3011 Berne

### **Rapport de l'organe de révision des comptes annuels consolidés 2013**

(période du 1.1. au 31.12.2013)

le 28 février 2014  
120'28'124/2120-8934/K3/tst

**Rapport de l'organe de révision**  
à l'Assemblée générale des membres de

**Amnesty International - Section Suisse, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés d'Amnesty International - Section Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

*Responsabilité du Comité*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Berne, le 28 février 2014

BDO SA



Thomas Stutz

Auditeur responsable  
Expert-réviseur agréé



Matthias Hildebrandt

Expert-réviseur agréé

## Annexes

Comptes annuels consolidés

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

en CHF

<b>ACTIFS</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>%</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>%</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>14'424'526</b>	<b>95.7</b>		<b>12'194'581</b>	<b>95.6</b>
Liquidités	10'423'734	69.2	2a)	7'872'724	61.7
Titres	1'011'573	6.7	2b)	969'171	7.6
Débiteurs			2c)		
- Secrétariat International	615'658	4.1		519'999	4.1
- prêt au Secrétariat International	2'000'000	13.3		2'000'000	15.7
- tiers	104'846	0.7		89'256	0.7
Comptes de régularisation d'actifs	268'715	1.8	2d)	743'430	5.8
<b>Actif immobilisé</b>	<b>641'216</b>	<b>4.3</b>		<b>558'284</b>	<b>4.4</b>
Immobilisations financières	280'500	1.9	2e)	91'600	0.7
Biens mobiliers	64'305	0.4	2f)	73'863	0.6
Infrastructure IT + mach. de bureau	87'343	0.6	2g,h)	114'523	0.9
Immeubles	209'069	1.4	2i)	278'298	2.2
<b>Total Actifs</b>	<b>15'065'742</b>	<b>100.0</b>		<b>12'752'864</b>	<b>100.0</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>%</b>		<b>31.12.2012</b>	<b>%</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'422'030</b>	<b>16.1</b>		<b>2'005'379</b>	<b>15.7</b>
Créanciers	239'667	1.6	2j)	111'475	0.9
Régularisation des dons	340'787	2.3	2k)	333'363	2.6
Comptes de régularisation de passifs	1'841'576	12.2	2l)	1'560'541	12.2
<b>Capitaux des fonds</b>	<b>274'685</b>	<b>1.8</b>		<b>255'575</b>	<b>2.0</b>
Human Rights Relief	274'685	1.8	2m)	255'575	2.0
Education aux droits humains	0	0.0	2n)	0	0.0
<b>Capitaux de l'organisation</b>	<b>12'369'026</b>	<b>82.1</b>		<b>10'491'910</b>	<b>82.3</b>
Capital lié généré	2'696'144	17.9	2o)	2'267'780	17.8
Capital libre généré	9'672'882	64.2		8'224'130	64.5
<b>Total Passifs</b>	<b>15'065'742</b>	<b>100.0</b>		<b>12'752'864</b>	<b>100.0</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2013

en CHF	Comptes 2013	%	Annexe	Comptes 2012	Différence
<b>Total des recettes</b>	<b>19'310'145</b>	<b>100.0</b>		<b>18'263'373</b>	<b>1'046'772</b>
Cotisations des groupes	265'328	1.6		341'087	-75'759
Membres	4'952'591	25.7		4'491'510	461'081
Donatrices et donateurs	11'327'685	58.4		11'920'677	-592'992
Legs	2'148'780	11.2		887'898	1'260'881
Dons anonymes	132'974	0.7		167'897	-34'923
<i>Human Rights Relief</i>	48'899	0.3		44'788	4'111
Vente publications et articles promotionnels	417'162	2.1		404'998	12'165
Autres recettes	16'726	0.1		4'518	12'208
<b>Total des dépenses</b>	<b>-17'479'250</b>	<b>100.0</b>		<b>-15'771'725</b>	<b>1'707'525</b>
Contributions au mouvement international	-5'955'523	34.1	3a)	-4'415'615	1'539'908
Publications et matériel d'action	-2'236'277	12.8		-2'079'926	156'351
Salaires et assurances sociales	-5'013'545	28.7		-5'078'488	-64'943
Autres frais de personnel	-199'783	1.1		-261'868	-62'084
Mandats externes	-1'879'396	10.8		-1'835'237	44'159
Loyers, entretien et assurances choses	-396'569	2.3		-386'268	10'301
Frais administratifs	-1'513'228	8.7		-1'418'054	95'174
Amortissements	-183'736	1.1		-172'246	11'490
Contributions au <i>Human Rights Relief</i>	-101'193	0.6		-124'023	-22'830
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>1'830'894</b>			<b>2'491'648</b>	<b>-660'754</b>
<b>Total du résultat financier</b>	<b>50'061</b>			<b>65'498</b>	<b>-15'437</b>
Produits financiers	107'404			112'112	-4'707
Charges financières	-57'343			-46'614	10'729
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>1'798</b>			<b>-7'613</b>	<b>9'411</b>
Produits exceptionnels	1'136			522	614
Charges exceptionnelles	662			-8'135	8'797
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'882'753</b>			<b>2'549'532</b>	<b>-666'779</b>
<b>Total fonds <i>Human Rights Relief</i> (HRR)</b>	<b>19'110</b>			<b>6'914</b>	<b>6'914</b>
Recettes du fonds <i>Human Rights Relief</i> (HRR)	557'000			499'586	499'586
Dépenses du fonds <i>Human Rights Relief</i> (HRR)	-537'890			-492'671	-492'671
<b>Total fonds Education aux droits humains (EDH)</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Recettes du fonds Education aux droits humains	0			0	0
Dépenses du fonds Education aux droits humains	0			0	0
<b>Résultat annuel Section + fonds</b>	<b>1'901'864</b>			<b>2'556'447</b>	<b>-654'583</b>
Attribution au <i>Human Rights Relief</i>	19'110			6'914	12'196
Attribution à l'Education aux droits humains	0			0	0
Attribution au capital lié généré	428'364			618'324	-189'960
Attribution à la fortune de la Section	1'454'389			1'931'208	-476'819
<b>Changement de la fortune</b>	<b>1'901'864</b>			<b>2'556'447</b>	<b>-654'583</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ 2013

en CHF	2013	2012
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>2'804'204</b>	<b>3'453'428</b>
Résultat d'exploitation	1'882'753	2'549'532
Amortissements	183'736	172'246
Augmentation titres	-42'402	-49'802
Augmentation débiteurs	-111'249	-12'041
Diminution comptes de régularisation d'actifs	474'715	62'442
Augmentation dettes financières à court terme	128'193	-188'358
Augmentation régularisation des dons	7'424	-36'869
Augmentation comptes de régularisation de passifs	281'034	956'277
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-266'668</b>	<b>-103'859</b>
Investissements immobilisations financières	-188'900	16'421
Investissements nets en biens mobiliers	-8'956	-3'024
Investissements nets en biens informatiques et mach. de bureau	-68'812	-117'257
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>13'473</b>	<b>6'914</b>
Consolidation des nouveaux groupes	-5'637	0
Dons affectés en permanence <i>Human Rights Relief</i>	19'110	6'914
Augmentation/Diminution Education aux droits humains	0	0
<b>Total flux de fonds</b>	<b>2'551'010</b>	<b>3'356'483</b>
<b>Vérification du changement des disponibilités</b>		
État initial disponibilités 01.01.	7'872'724	4'516'242
État final disponibilités 31.12.	10'423'734	7'872'724
<b>Variation des liquidités</b>	<b>2'551'010</b>	<b>3'356'483</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2013

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Variation du périmètre de consolidation	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	8'224'130	1'882'753	-5'637	-428'364	9'672'882
Capital lié généré - réserve pour contribution SI	2'267'780			428'364	2'696'144
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>10'491'910</b>	<b>1'882'753</b>	<b>-5'637</b>	<b>0</b>	<b>12'369'026</b>
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	255'575		557'000	-537'890	274'685
Education aux droits humains	0		0	0	0
<b>Capital du fonds avec affectation limitée</b>	<b>255'575</b>	<b>0</b>	<b>557'000</b>	<b>-537'890</b>	<b>274'685</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2012

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Variation du périmètre de consolidation	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	6'292'922	2'549'532	0	-618'324	8'224'130
Capital lié généré - réserve pour contribution SI	1'649'456		0	618'324	2'267'780
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>7'942'378</b>	<b>2'549'532</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'491'910</b>
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	248'661		499'586	-492'671	255'575
<b>Capital du fonds avec affectation limitée</b>	<b>248'661</b>	<b>0</b>	<b>499'586</b>	<b>-492'671</b>	<b>255'575</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

1. **PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ET DE LA CONSOLIDATION**
  - a) Les comptes annuels ont été établis conformément aux recommandations d'établissement des comptes des Swiss GAAP FER 21.
  - b) Le rapport d'activités comprend le rapport de performance.
  - c) La période de consolidation correspond à l'année civile. Pour tous les groupes consolidés, l'année comptable est identique à l'année civile.
  - d) Les comptes consolidés sont établis en appliquant le principe de la consolidation complète. Cela signifie que les positions du bilan et du compte d'exploitation des unités qui doivent être consolidés sont entièrement intégrés dans les comptes consolidés, épurés des relations internes.
  - e) Les comptes de la Section et des quelque 67 groupes de la Section sont consolidés. Les groupes n'ont pas la personnalité juridique, sauf ceux qui se sont constitués en association:
    - Amnesty International Students Basel, Basel
    - Amnesty International, Gruppen Basel, Basel
    - Amnesty International Gruppe 23 – Burgdorf, Burgdorf
    - Amnesty International Fürstentum Liechtenstein, Vaduz
    - Amnesty International Hochschulgruppe Zürich (AIHZ), Zürich
    - Amnesty International Unigruppe Bern (AI Uni Bern), Bern
    - Amnesty International Students an der Universität St. Gallen, St. Gallen
    - Amnesty International des Hautes écoles lausannoises (HEL), Lausanne
    - Amnesty International – Groupes de Genève, Genève
    - Groupe universitaire de Genève d'Amnesty International, Genève
    - Amnesty International – Gruppo Ticino (AI – Ticino), Lugano
    - Amnesty International – Hochschulgruppe Luzern, Luzern
2. **COMMENTAIRES SUR LE BILAN**
  - a) Les **liquidités** sont inscrites à leur valeur nominale au 31.12.2013. Les comptes en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12.2013 de la Banque Cantonale de Berne.
  - b) Les **titres** sont comptabilisés à la valeur du marché au 31.12.2013. Les gains non réalisés sur les cours s'élevant à CHF 4'402.- sont comptabilisées dans le poste produits financiers.
  - c) Les **créances** figurent au bilan à leur valeur nominale, en tenant compte des correctifs de valeurs individuels nécessaires.
  - d) Dans les **comptes de régularisation d'actifs** figurent des prestations payées d'avance et des recettes à recevoir.
  - e) **Immobilisations financières** : Octroi d'un prêt à Amnesty International Canada (fr) en 2011 pour une durée de cinq ans. Le remboursement s'effectue par versements annuels échelonnés jusqu'en 2016. Un prêt de NZD 300'000 a été octroyé en 2013 à la Section néo-zélandaise d'Amnesty International



pour des investissements dans la recherche de fonds. Les remboursements, échelonnés, auront lieu sous forme d'acomptes de 2017 à 2019. L'octroi de ces prêts est le résultat de discussions avec le Secrétariat international (SI).

- f) Le **mobilier** figure au bilan à sa valeur d'achat, amortie sur 10 ans. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux valeurs de l'année précédente.

	01.01.13 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.13 CHF
Mobilier	73'863 (90'273)	8'956 (3'024)	18'514 (19'434)	10	64'305 (73'863)

- g) Les **machines de bureau** figurent au bilan à leur valeur d'achat amortie sur 3 ans.

	01.01.13 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.13 CHF
Machines de bureau	1 (1)	4'668 (0)	1'556 (0)	3	3'113 (1)

- h) Les **biens informatiques** figurent au bilan à la valeur d'achat et sont amortis sur 4 ans pour les logiciels (software) et sur 3 ans pour le matériel (hardware).

	01.01.13 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.13 CHF
Matériel	64'564 (36'555)	57'428 (78'456)	64'751 (50'446)	3	56'241 (64'564)
Logiciels	49'958 (44'294)	7'717 (38'801)	29'686 (33'137)	4	27'989 (49'958)

- i) La rénovation des **nouveaux locaux** en 2007 figure au bilan à hauteur des coûts de rénovation et sera amortie sur 10 ans. La rénovation ayant été financée par Amnesty International, le loyer est calculé sur la base de locaux à l'état brut.

	01.01.13 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.13 CHF
Immeuble de bureau	278'298 (347'527)	0.00 (0.00)	69'229 (69'229)	10	209'069 (278'298)

- j) **Dettes financières** : Dans le poste « créanciers » figurent les factures comptabilisées sur l'exercice 2013 mais payées en 2014 seulement.
- k) **Régularisation des dons** : Il s'agit ici des provisions pour les dons versés par des membres des groupes en 2013. Ceux-ci ne seront cependant versés aux groupes qu'en 2014.
- l) Dans les **comptes de régularisation de passifs** figurent des charges comptabilisées sur l'exercice 2013, mais qui ne seront payées qu'en 2014. Ceci inclut un montant de CHF 1,3 Mio. d'*Additional Voluntary Contribution* (= contribution volontaire) versé au Secrétariat international à Londres.
- m) **Human Rights Relief** : L'argent du *Human Rights Relief* provient de tiers. Il est utilisé pour venir en aide à des victimes de violations des droits humains. Une commission est chargée de l'attribution de l'aide.
- n) **Education aux droits humains** : Pour pouvoir financer des projets touchant à l'éducation aux droits humains, des fondations et de grands donateurs ont été contactés en 2013 pour leur proposer un

soutien. Les demandes ayant été envoyées vers la fin de l'année et leur examen demandant un peu de temps, aucune ressource n'est encore venue alimenter le fonds.

- o) **Capital lié généré = Réserve pour contribution au SI** : La Section suisse doit payer au Secrétariat international (SI) une contribution obligatoire annuelle dont le montant est calculé sur les recettes d'il y a deux ans. La réserve pour contribution au SI s'élève à 50% de la contribution obligatoire pour l'année suivante.

### 3. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

- a) **Contributions au mouvement international** : Le Secrétariat international d'Amnesty International n'a pratiquement pas de membres et de donatrices et donateurs propres. Il est essentiellement financé par les contributions des Sections. Ces contributions sont calculées sur la base des recettes d'il y a deux ans.
- b) Le compte d'exploitation est structuré en **comptes de résultat par fonction**. Les coûts sont repartis en frais administratifs et en frais de projets.

Compte d'exploitation 2013	en CHF
Dépenses	17'479'250
Charges financières	57'343
Charges exceptionnelles	-662
Assistance HRR par AICH	537'890
<b>Total des dépenses</b>	<b>18'073'821</b>

	Frais administratifs en CHF	Frais de projets en CHF	Total en CHF
Frais de personnel incl. travaux externes	1'795'337	3'531'454	5'326'791
Frais de voyage et de représentation	13'449	167'175	180'624
Frais d'exploitation	1'220'681	7'169'216	8'389'897
Frais d'entretien	10'940	71'437	82'377
Récolte / Recherche de fonds	2'932'797	977'599	3'910'396
Amortissement	75'488	108'248	183'736
<b>Total</b>	<b>6'048'692</b>	<b>12'025'129</b>	<b>18'073'821</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

- c) **Indemnisations des organes dirigeants** : Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. Les frais de voyage effectifs leur ont été remboursés, pour un montant s'élevant à CHF 7'744.- (2012 : CHF 4'554.-). L'augmentation par rapport à 2012 est due au fait qu'il y avait une réunion du Conseil international en 2013. Les coûts salariaux totaux des cinq membres de la direction générale y compris les contributions de l'employeur aux assurances sociales, les allocations pour enfants et les allocations familiales s'élèvent en 2013 à CHF 701'898.- (2012 : CHF 670'568.-). Le coût salarial total y compris les contributions de l'employeur aux assurances sociales de la Directrice générale s'élève à CHF 167'665.- (2012 : CHF 166'395.-).
- d) **Prestations gratuites de tiers** : Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs des différents groupes locaux, universitaires et jeunes, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. Quelques 2'500 membres, pour la plupart organisé-e-s au sein de groupes, ont consacré plus de 100'000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2012. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat, une trentaine, ont fourni 3'000 heures de travail. Les huit membres du Comité exécutif ont fourni environ 3'000 heures de travail.
- e) **Prestations gratuites à des tiers** : Aucune.

#### **4. ASSURANCE INCENDIE – VALEUR ASSURÉE DES BIENS MOBILIERS**

a)	Mobilier, machines, fournitures	CHF 435'000	(2012 : CHF 435'000)
	Matériel informatique	CHF 375'680	(2012 : CHF 375'680)

#### **5. ANALYSE DE RISQUES**

- a) Le Comité exécutif a effectué une analyse de risques complète. Les mesures qui en découlent ont été conçues de manière à ce que les risques définis puissent être évités ou que leurs conséquences puissent être réduites ou absorbées.